



AUDITEX - FIDUCIAIRE

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable
de Commissariat aux Comptes, d'Audit et de Conseil

Ext. Module B suite lot n° 301
Tavragh Zem a B P - 3585
Nouakchott Mauritanie

Tél +222 43 25 00 54
Fax +222 45 25 51 51
E-mail auditex@auditex.mr



Consulting

- BP: 3616, Nouakchott - TVZ

NEJAH B, lot n°858 - Tel: 36 25 08 28/ 25 000 235

TELEVISION DE MAURITANIE – S.A

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

Avril 2020



AUDITEX - FIDUCIAIRE



AUDITEX — FIDUCIAIRE

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable
à Commissariat aux Comptes, d'Audit et de Conseil

Ext. Module B, sur le lot n° 301
Taxagh Zeuna B.P. 3585
Nouakchott - Mauritanie

Tel: +222 43 25 00 54
Fax: +222 43 25 51 51
E-mail: audite@audite.mr



- BP: 3616, Nouakchott - TVZ
NEJAH B, lot n°858 - Tel: 36 25 08 28/ 25 000 235

TELEVISION DE MAURITANIE - sa

Capital social : KMRU 2.200.000

Rapport Général des Commissaires Aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

Monsieur le Président

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de Commissariat aux Comptes qui nous a été confiée par l'arrêté du MFE n° 00744 du 21 décembre 2017, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la TVM pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et, en conséquence, a comporté toutes les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Au terme de notre intervention nous avons constaté les points suivants :

1. La société a enregistré au passif de son bilan une perte cumulée à la date du 31 décembre 2019 largement supérieure à son capital social, ce qui a conduit à une situation nette négative de 142 883 317,55 MRU.

Ainsi, nous n'avons pas la certitude que la continuité de l'exploitation ne soit pas compromise si des mesures urgentes ne sont pas prises pour le redressement de la société. A défaut, l'assemblée générale doit prendre les décisions qui s'imposent pour se conformer aux obligations légales notamment les dispositions de l'article 571 du Code de commerce (*Si du fait de pertes constatées dans les états de synthèse, la situation nette de la société devient inférieure au quart du capital social, le conseil d'administration, dans les trois mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, est tenu, de convoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu, de prononcer la dissolution anticipée de la société.*);

2. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les soldes des comptes tiers qui durent depuis plusieurs exercices. Ces comptes doivent faire l'objet d'une analyse détaillée pour permettre de dégager leur situation réelle. Il s'agit des comptes suivants :

▪ Tiers actif :	21 385 032,30 MRU
▪ Tiers passif :	326 483 219,50 MRU

3. La rubrique produit de publicité qui présente au 31/12/2019 un solde de 48 577 655,61 MRU n'a pas été appuyée par un système de facturation vérifiable pour s'assurer de l'exhaustive et de l'exactitude des montants comptabilisés.
4. La Direction de la Comptabilité, sur proposition du bureau NET AUDIT a annulé le solde du compte capital « Prime d'apport en nature » pour un montant de 12.000.000 MRU, qui a été soldé avec le solde du compte immobilisation « Fonds de commerce » pour un montant de 9.100.000 MRU, sans aucune justification de l'écriture et l'écart de 2.900.000 MRU a été comptabilisé dans le compte capital « REPORTS A NOUVEAU ». Cette écriture doit être annulée et ce d'autant plus que toute augmentation ou diminution du capital est du ressort exclusif de l'assemblée générale extraordinaire de la société, qui doit faire l'objet d'une convocation légale pour statuer sur le sujet.
5. La TVM a cédé des terrains pour une valeur comptable de 58.046.190,81 MRU et a réalisé une plus-value de 51.599.809,19 MRU, comptabilisé dans le compte (Profit exceptionnel) inapproprié au lieu du compte plus-value de cession. Cependant ces terrains qui ont été comptabilisé dans le compte 212 (construction) sous rubrique « Terrains et Construction » pour un montant de 116.000.000 MRU, la TVM a reclassé 104.045.059 MRU dans le compte 210 « TERRAINS » et nous n'avons pas le détail de l'écart restant, sachant que la comptabilité a constaté l'amortissement de ce solde pour 8 ans dans l'exercice en cours. Nous n'avons pas de justification de ce montant comptabilisé en construction pour une valeur de 11.954.941 MRU
6. La TVM n'a pas procédé au 31/12/2019 à un inventaire physique des immobilisations conformément aux normes.
7. La comptabilité a soldé plusieurs comptes fournisseurs des TDM et SNDE pour un montant total de 28.376.889,10 MRU dans le compte 748 (Profit exceptionnel) ce qui gonfle le résultat cette année. Cette opération n'a aucun justificatif elle gonfle le résultat de l'exercice cette opération doit être extournée. Le bénéfice fictif dégagé cette année par la comptabilité de 72 739 196,20 MRU est dû principalement au point précédent et la prise en charge du report solde SOMELEC pour 32.850.723,9 MRU par l'Etat, et la convention avec MAURITEL pour 19.363.175 MRU. Ces écritures ne sont pas justifiées. Rien qu'en redressant ses quatre écritures le résultat de l'exercice serait un déficit (perte) de 7.851.591,79 MRU au lieu d'un bénéfice de 72 739 196,20 MRU.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion ci après :

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points 1 à 7 ci-dessus, les états financiers de la TVM.sa annexés au présent rapport donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice allant du 01 janvier au 31 décembre 2019.

Nouakchott, le 14 Avril 2020

Moulaye Zein Ahmed Cherif
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Moulaye Zein Ahmed Cherif

AUDITEX-Fiduciaire
Fiduciaire d'Audit et d'Expertise Comptable
Membre de l'Ordre National des Experts Comptable
N° lot P lot 42-060 Tevragh Zeina
Tél 2585 Tél 525 00 54 fax. 529 00 99

Lavdal OULD MOHAMED SALEM
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Lavdal OULD MOHAMED SALEM

TVM s.a - Etats Financiers au 31 décembre 2019

TVM SA - NKTT

2
BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	BRUTS	AMORTISSEMENTS	NETS	TOTAUX PARTIELS
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais à immobiliser	1 734 780,00	925 338,50	809 441,50	809 441,50
Valeurs Incorporelles Immobilisées	3 000 000,00	3 000 000,00	-	
Total	4 734 780,00	3 925 338,50	809 441,50	171 207 744,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
terrains	45 998 868,19	-	45 998 868,19	
Batiment & Constructions	16 199 800,60	5 615 737,74	10 584 062,86	
Aménagement des constructions	4 955 239,80	1 953 833,71	3 001 406,09	
Matériel d'Energie et de Froid	8 165 783,00	4 556 607,75	3 609 175,25	
Matériel de Téléphone et de Transmission	27 700,00	17 679,10	10 020,90	
Mobilier et Matériel de décor	840 062,00	503 055,75	337 006,25	
Matériel d'exploitation	253 879 773,60	159 416 229,54	94 463 544,06	
Matériel de Transport	22 678 719,90	16 338 599,90	6 340 120,00	
Matériel ,Mobilier de Bureau & informatique	10 669 174,50	5 614 949,76	5 054 224,75	
Mobilier de Bureau	2 705 627,40	896 311,46	1 809 315,94	
Total	366 120 748,99	194 913 004,71	171 207 744,28	9 613 180,00
IMMOBILISATIONS EN COURS				
Construction en cours	9 613 180,00		9 613 180,00	
Total	9 613 180,00		9 613 180,00	116 347,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et cautionnements	6 347,00		6 347,00	
Titres de participations	110 000,00		110 000,00	
Total	116 347,00		116 347,00	98 811 123,46
VALEURS REALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES				
Fournisseurs Débiteurs	1 736 760,30		1 736 760,30	
Clients et comptes rattachés	19 648 272,00		19 648 272,00	
Bnm	444 454,37		444 454,37	
Bmci	23 303,99		23 303,99	
Trésor C-2	12 594,00		12 594,00	
Trésor 3	75 470 789,00		75 470 789,00	
Trésor	1 436 323,60		1 436 323,60	
Caisse	38 626,20		38 626,20	
Total	98 811 123,46		98 811 123,46	1 996 730,00
COMPTE S D'ATTENTE & DE REGULARISATION				
Comptes d'attente à régulariser	1 996 730,00		1 996 730,00	
Total	1 996 730,00	-	1 996 730,00	282 554 566,24
TOTAL GENERAL				

TVM SA - NKTT

3

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF		NETS	TOTAUX PARTIELS
CAPITAL			220 000 000,00
Capital Souscrit - Appelé, Versé		220 000 000,00	
REPORT A NOUVEAU			34 114 187,43
Solde débiteur		34 114 187,43	
RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTION			328 769 130,12
Résultat de l'exercice 2014 en attente d'affectation		49 858 151,21	
Résultat de l'exercice 2015 en attente d'affectation		46 490 894,04	
Résultat de l'exercice 2016 en attente d'affectation		211 359 590,75	
Résultat de l'exercice 2017 en attente d'affectation		58 005 562,47	
Résultat de l'exercice 2018 en attente d'affectation		35 794 127,87	
Résultat net de l'exercice (Bénéfice)		72 739 196,21	
	Total situation nette	142 883 317,55	
SUBVENTION D'EQUIPEMENT			98 954 664,29
Subvention d'équipement reçue (Etat)		172 808 441,50	
Subvention d'équipement inscrite au compte de résultat (Etat)		80 182 419,05	
Subvention d'équipement reçue (EAU)		19 985 184,85	
Subvention d'équipement inscrite au compte de résultat (EAU)		13 656 543,01	
Subvention d'équipement reçue (Turquie)		14 365 050,60	
Subvention d'équipement inscrite au compte de résultat (Turquie)		14 365 050,60	
	Total	98 954 664,29	
DETTES A COURT TERME			326 483 219,50
Fournisseurs et comptes rattachés		267 601 753,69	
Personnel & Cpte Rattachés		380,00	
Etat, Impôt et taxes		53 683 723,61	
Sécurité Sociale & Autres Organismes Sociaux		3 678 722,20	
Charges à payer		1 518 640,00	
	Total	326 483 219,50	
		TOTAL GENERAL	282 554 566,24

TABLEAU DE RESULTAT "DEBIT"

DEBIT	EXPLOITATION	HORS EXPLOITATION	TOTAL
<u>DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET H. EXPLOITATION</u>			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	485 051,00		485 051,00
Achats d'approvisionnements non stockés	6 465 209,44		6 465 209,44
Charges externes liées à l'investissement	8 361 690,40		8 361 690,40
Charges externes liées à l'activité	62 325 563,80		62 325 563,80
Sous total consommations intermédiaires	77 637 514,64	-	77 637 514,64
Charges et pertes diverses	10 268 355,59		10 268 355,59
Frais du personnel	80 446 960,00		80 446 960,00
Impots & Taxes	720 690,00		720 690,00
Charges financières	2 767,18		2 767,18
Dotation aux amortissements	30 087 081,18		30 087 081,18
Solde créditeur : Bénéfice	76 888 277,21		76 888 277,21
TOTAL	276 051 645,80	-	276 051 645,80
<u>DETERMINATION DU RESULTAT SUR CESSION D'ELEMENT DE L'ACTIF</u>			
VALEUR DES ELEMENTS CEDES			
Frais annexes de cession transférés			
Solde créditeur : Plus / - value de cession		Total	-
<u>DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT</u>			
Résultat d'exploitation : Solde débiteur			-
Résultat Hors exploitation : Solde débiteur			-
Moins - Value de cession			-
Solde créditeur : Bénéfice avant impôt		Total	76 888 277,21
			76 888 277,21
<u>DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>			
Perte avant impot			-
Impôts sur le Résultat : IMF			4 149 081,00
Résultats Bénéfice net de l'exercice			72 739 196,21
		Total	76 888 277,21

TABLEAU DE RESULTAT "CREDIT"

CREDIT	EXPLOITATIONS	HORS EXPLOITATION	TOTAL
<u>DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET H. EXPLOITATION</u>			
Production vendue	48 577 655,61		48 577 655,61
Subvention d'exploitation et d'équilibre	117 385 588,90		117 385 588,90
Sous total production	165 963 244,51	-	165 963 244,51
Produits et profits Divers	110 088 401,29		110 088 401,29
Solde débiteur:Perte			-
TOTAL	276 051 645,80	-	276 051 645,80
<u>DETERMINATION DU RESULTAT SUR CESSION D'ELEMENT DE L'ACT</u>			
Produit de cession des éléments de l'Actif			
Amortissements correspondant aux éléments cédés			
Moins - Value de cession			
		Total	-
<u>DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT</u>			
Résultat d'exploitation : Solde créditeur			76 888 277,21
Résultat hors d'exploitation : Solde créditeur			-
Plus-Value de cession			-
Solde débiteur :Perte avant impôt			-
		Total	76 888 277,21
<u>DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>			
Perte nette			-
Bénéfice avant impot			76 888 277,21
		Total	76 888 277,21